

## **EPAMARNE et CDC Biodiversité signent une convention pour développer la biodiversité à Marne-la-Vallée**

*L'Établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée EPAMARNE et CDC Biodiversité, filiale de la Caisse des Dépôts, ont signé ce jeudi 21 juillet 2016 une convention pour la mise en œuvre du Programme Nature 2050 sur l'ensemble du territoire de Marne-la-Vallée. Cette convention s'inscrit dans la continuité de la démarche avant-gardiste initiée par l'établissement public depuis de nombreuses années en matière de préservation des espaces naturels et de développement de la biodiversité. Elle intervient le lendemain même de l'adoption par le Parlement de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.*

Précurseur en matière de construction durable et d'écologie urbaine, EPAMARNE franchit aujourd'hui une nouvelle étape en s'associant à CDC Biodiversité. Ce partenariat initie une démarche novatrice et durable pour préserver les espaces non bâtis de Marne-la-Vallée et promouvoir la biodiversité dans les projets d'aménagement urbains de l'EPA.

La convention permettra de mettre en œuvre sur le territoire de Marne-la-Vallée le programme d'actions NATURE 2050 porté par CDC Biodiversité visant à restaurer la biodiversité et à favoriser l'adaptation des milieux au changement climatique : adapter les forêts, rétablir les fonctionnalités écologiques de milieux humides, terrestres ou côtiers, développer la biodiversité des espaces urbains et périurbains et reconstituer les éléments d'une trame verte et bleue.

Dans le cadre de cette convention, un diagnostic écologique de Marne-la-Vallée sera réalisé à l'échelle parcellaire. Une carte du territoire détaillera la vocation et le type de gestion qui y sera appliqué. A l'issue de ce diagnostic, une démarche territoriale en faveur de la biodiversité incluant l'application du programme NATURE 2050 sera proposée par CDC Biodiversité à EPAMARNE puis présentée aux collectivités locales concernées.

Parallèlement à la réalisation de cette étude écologique du territoire, un démonstrateur sera réalisé. Fer de lance d'une biodiversité réussie et heureuse, ce projet pilote permettra d'entrer très rapidement dans une phase opérationnelle associant les collectivités, les partenaires publics et privés et les acteurs économiques du territoire.

### **Des espaces naturels et une biodiversité heureuse**

Marne-la-Vallée dispose d'atouts naturels exceptionnels avec un vaste domaine boisé et forestier couvrant 20 % du territoire et une nature très présente et valorisée pour ses fonctions écologique, sociale et économique : 8 000 ha sur les 17 500 ha de Marne-la-Vallée sont en espaces ouverts, agricoles ou boisés. Depuis sa création, EPAMARNE préserve ces paysages et intègre de grands espaces naturels dans ses projets d'urbanisme. La mise en place d'une trame verte et bleue, dès les années 1980, est le reflet de cette politique environnementale. Aujourd'hui, EPAMARNE renforce cette volonté en intégrant dès la conception de ses projets d'aménagement la préservation des milieux et habitats naturels, le maintien et le développement des continuités écologiques et la gestion harmonisée des espaces et milieux naturels du territoire.

### **A propos de CDC Biodiversité**

CDC Biodiversité est une filiale de la Caisse des Dépôts dédiée à la réflexion et à l'action en faveur de la biodiversité. Elle conduit ses actions en lien avec les acteurs des territoires et en s'inscrivant dans les projets de territoire qu'ils ont définis.

### **A propos des établissements publics d'aménagement de Marne-la-Vallée EPAMARNE / EPAFRANCE**

Fort de ses 40 ans de développements urbain et économique reconnus, Marne-la-Vallée compte aujourd'hui 320 000 habitants, 19 500 entreprises et 142 000 emplois. Chaque année, ce territoire dynamique, situé à quelques minutes du centre de Paris, accueille 4 500 nouveaux habitants et génère la création de plus de 2 000 emplois. Fruits d'un partenariat original entre l'Etat et les collectivités locales, les établissements publics d'aménagement (EPA) ont pour mission de contribuer à impulser, à mettre en œuvre et à accompagner le développement de ce territoire. Leur ambition : créer une ville durable et désirable. Ils participent de manière significative à la production de logements en Ile-de-France et appuient les acteurs publics et privés pour favoriser le développement économique du territoire et la création de valeur.

Pour en savoir plus : [www.epa-marnelavallee.fr](http://www.epa-marnelavallee.fr)

### **Contact presse EPAMARNE / EPAFRANCE**

**Mathilde Charpentier** - Directrice de la Communication et des Relations publiques

Tél. : 01 64 62 45 84 / E-mail : [m.charpentier@epa-marnelavallee.fr](mailto:m.charpentier@epa-marnelavallee.fr)